

	<p>Compte rendu du comité de site de l'ENS du col du Coq - Pravouta Direction de l'Aménagement Service patrimoine naturel</p> <p>Date : 16/04/2024 Lieu : Grenoble</p>	
---	--	---

Participants présents	Organisme / fonction
Céline Dolgopyatoff Burlet	Présidente du comité de site - Vice-Présidente en charge de l'environnement et de la biodiversité - Département de l'Isère
Dominique Clouzeau	Maire de la commune du Plateau des Petite Roches
Stéphane Gusméroli	Maire de la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse
Guillaume Courtois	Gestionnaire ENS col du Coq / DAM – SPN - Département de l'Isère
Anne-Sophie Croyal	Coordnatrice réseau ENS / DAM – SPN - Département de l'Isère
Fabienne Bernard	Conseillère technique travaux / DAM – SPN - Département de l'Isère
Sylvie Allègre	Gestionnaire administrative / DAM – SPN - Département de l'Isère
Jérôme Ghiglia	Agent de terrain / DAM – SPN - Département de l'Isère
Julien Vilmant	Berger alpage col du Coq
Philippe Veyron	GP col du Coq - éleveur
Martin Deltombe	Chef UT Chartreuse - ONF
Laurent Desvignes	Belledonne en Marche
Alice Faget	Chargée de mission RNN Hauts de Chartreuse
Sophie D'Herbomez-Provost	Présidente FNE Isère
Catherine Giraud	LPO AURA
Joseph Paillard	Chargé de mission Fédération des Alpes de l'Isère
Lise Balaguer	Chargée de mission PNR Chartreuse
Jean-Luc Ricaud	Propriétaire forestier
Benjamin Grange Delavie	Chargé de mission GENTIANA

Excusée : Rémy Harnal – Président ACCA Saint-Pancrasse

Accueil par Mme Dolgopyatoff Burlet, tour de table et introduction

Présentation du nouveau plan de gestion 2023 - 2032 :

Guillaume Courtois : Présentation du site, du tableau de synthèse des enjeux et objectifs à long terme du nouveau plan de gestion et des principales actions prévues sur ces 10 ans pour atteindre les objectifs du plan.

Travaux forestiers dans le but de transformer 2,2 ha de plantation d'épicéas en futaie irrégulière.

Martin Deltombe - ONF : Il est nécessaire au préalable de soumettre les parcelles forestières départementales au régime forestier. Suite à la soumission au régime forestier, un plan d'aménagement forestier sera rédigé par l'ONF en lien étroit avec le service patrimoine naturel afin d'identifier les actions de gestion forestière pour les vingt prochaines années.

Cette parcelle est en futaie irrégulière. Entre l'état initial et l'état souhaité, le délai sera long (50 ans). Mais la végétation commencera à repousser sous les arbres d'ici 2 à 3 ans.

Les parcelles forestières sont au bord de la route. Une communication sera nécessaire pour informer le grand public des travaux qui seront menés.

Il faudra peut-être prévoir de la plantation et protéger les semis des ongulés. Il est en effet difficile d'avoir des feuillus (excepté les hêtres qui sont moins appétents).

Le comité de site acte le fait de devoir soumettre les parcelles départementales forestières au Régime Forestier.

Stéphane Gusméroli : il faudra en profiter pour rendre plus fonctionnel le sentier passant dans cette pessière.

Travaux sur l'effacement de la pollution visuelle au col du Coq et ses alentours

Julien Vilmant : il n'y a pas d'étude d'impact de la fréquentation à l'échelle du site, en termes de dérangement pour la faune, la flore ?

Céline Dolgopyatoff Burlet : De très nombreuses actions du nouveau plan de gestion prévoient de répondre à l'objectif à long terme « organiser et encadrer l'accueil du public dans le respect de la sensibilité du site ».

Philippe Veyron : Sur la plateforme, il faut pouvoir garder l'accès pour les cars et les camions des éleveurs.

La question des places à feux est soulevée : il ne faut pas inciter à couper du bois en forêt. De plus le code forestier interdit tout feu à moins de 200 mètres d'une forêt.

Céline Dolgopyatoff Burlet : la question des feux avait déjà été évoquée lors des groupes de travail de l'année dernière. Ce sujet s'installe régulièrement dans les débats.

Présentation du budget du nouveau plan de gestion

456 300 € sur 10 ans (externalisé – hors coût de régie) / 221 100 € en fonctionnement et 235 200 € en investissement.

Actions 2023

Acquisition d'une cabane d'appoint héliportable

Philippe Veyron : Grâce à cette cabane, il n'y a pas besoin de redescendre le troupeau au col du Coq tous les soirs. Cela permet de rester à proximité du troupeau sur l'alpage.

Bilan saison d'estive 2023

Montée un peu plus tardive.

En 2023, effectif moyen de 1000 bêtes adultes avec un maximum de 1300 bêtes mais sur une période très courte.

Philippe Veyron : Beaucoup d'herbes en 2023. Certaines zones n'ont pas pu être pâturées. 4 patous sur place (1 vieillissant : Momo qui sera probablement remplacé la saison prochaine).

Le berger essaie tant que possible de garder une couchade libre la nuit car il y a beaucoup d'avantages pour le troupeau.

Un loup a été pris au piège photo sur l'alpage en fin de matinée à la fin de l'été.

Céline Dolgopyatoff Burlet : Un point sur la situation a été fait au comité consultatif de la Réserve ce jour : Deux meutes de loups ont été observées (Chartreuse interne et l'Epine). Une reproduction est avérée sur la meute Chartreuse interne.

Petits travaux au col du Coq : Enlèvement de l'abribus et remplacement par des bornes à vélo.

Guillaume Courtois : Mise en place de deux bornes à vélo en lieu et place de l'ancien abribus qui a été démonté et évacué.

Céline Dolgopyatoff Burlet : il est nécessaire de rajouter une plaque sur ces bornes à vélo pour indiquer aux cyclistes que ce mobilier est fait pour accrocher les vélos.

Complément hors comité : Pic Bois va fournir 2 plaques avec le picto vélo.

Projet de l'abri pour les randonneurs

Fabienne Bernard fait un point sur l'état d'avancement du projet.

Une modification du PLUI est nécessaire avec une enquête publique.

Céline Dolgopyatoff Burlet indique qu'il sera indispensable d'installer des toilettes sèches à cet endroit, d'autant plus qu'un marché de prestation pour l'entretien est prévu.

Dominique Clouzeau : Cet abri devrait permettre de capter les personnes qui font la traversée.

Stéphane Gusméroli : Ce projet d'abri rentre bien dans une stratégie globale. Si on interdit le bivouac sur la RNNHC, il faut offrir la possibilité d'avoir un autre secteur. Ce projet y contribue. Il y a également la possibilité de créer un autre site sur Saint-Pierre-de-Chartreuse pour ceux qui font de l'itinérance.

Fabienne Bernard ; le bâtiment sera ouvert pour être moins contraignant en termes d'ERP. Un diagnostic sanitaire a été fait : le bâtiment est sain. Il y aura très peu de travaux.

Les travaux pourraient débuter au printemps 2025.

Remarques communes : si ce bâtiment est ouvert, il faudra prévoir un élément pour limiter le vent dans le

bâtiment.

Point sur les travaux du captage de l'ancienne station de ski.

L'abri qui protège le captage va être repris : toiture + bardage bois et huisserie. Un abreuvoir sera également implanté dans un second temps en aval de la mare (trop plein du captage) pour que les bêtes viennent s'abreuver. Les travaux sont prévus pour l'automne 2024. Une solution alternative peut être cependant discutée.

Les travaux de raccordement entre le captage d'eau de l'ancienne station de ski et le chalet d'alpage sont en cours de finalisation.

Présentation de la typologie des habitats forestier sur l'extension de l'ENS du col du Coq par Benjamin Grange Delavie de GENTIANA

En 2024, ce travail sera réalisé sur les milieux ouverts

Bilan de la fréquentation 2023

La fréquentation du site est toujours élevée mais reste constante d'une année sur l'autre.

Moins d'incivilité et moins de chiens sur le site du fait sans doute de la présence des Patous. Cependant les panneaux chiens interdits sont régulièrement cassés.

Une présence importante de vélos électriques a été constatée notamment sur la piste de l'Océpé. En effet une boucle de 9 km est référencée au départ des Antonins.

Problème des traileurs de plus en plus fréquent sur le site. Certains passent dans le troupeau sans s'arrêter et en criant.

La station de trail relaie les bons gestes à avoir en courant. Mais un travail est à mener avec le service des sports du Département également.

Bilan financier 2023 et programme 2024

Présentation du bilan financier 2023 :

Total investissement : 24 659 €

Total fonctionnement : 50 550 €

Total général : 75 209 €

Manifestation sportives 2023 - 2024

En 2023, deux courses de trail sont passées dans la zone d'intervention de l'ENS du col du Coq :

- Le cross des Chioures : petite course locale qui a lieu depuis des années tous les 1^{ers} dimanches du mois de septembre. Peu de participants.
- La Sky du facteur : nouveau format de course proposé par l'ACP de Crolles dans le cadre du cross des Coteaux. En 2024, l'itinéraire de course est passé au Bec Charvet sans que le Département soit au courant.

Le comité de site donne un avis négatif pour que l'itinéraire 2024 passe dans l'ENS du col du Coq – propriété départementale. Le site est déjà saturé par la fréquentation (notamment les week-ends de septembre ; moment où se déroule cette manifestation).

Mme Dolgopyatoff Bulet remercie les participants et clôt le comité de site.